

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception
09/08/2016

Dossier complet le

N° d'enregistrement
F01116P0147

1 Intitulé du projet

Projet d'entrepôt logistique - 91 250 TIGERY

2 Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3 Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
rubrique n°36	Travaux ou constructions réalisés en une ou plusieurs phases, lorsque l'opération crée une SHON supérieure ou égale à 10 000 mètres carrés et inférieure à 40 000 mètres carrés. Le projet a une surface bâtie de 15 373 m ² environ.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Projet de construction d'un entrepôt avec dépôt d'un permis de construire pour un bâtiment de 15 373 m² environ. La construction du bâtiment s'accompagne de l'aménagement des voiries, bassins, aires de manoeuvres, espaces paysagers sur le terrain.

4.2 Objectifs du projet

La réalisation de ce bâtiment logistique permettra au futur utilisateur de développer son activité.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux d'une durée de 10 mois environ seront exécutés en deux temps:

- dans un premier temps, nous réaliserons les travaux de terrassement et de plate-forme,
- dans un second temps, nous réaliserons les travaux de superstructure.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

En phase d'exploitation, le bâtiment pourra être occupé par un ou plusieurs locataires.

En exploitation, l'arrêté ICPE pourra être porté par l'investisseur en cas de plusieurs locataires ou bien porté directement par le locataire s'il est unique et exploite l'intégralité du bâtiment.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à :

- permis de construire,
- enregistrement au regard de la réglementation ICPE

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

- Rubrique 36° du tableau annexé à l'art R122-2 du Code de l'Environnement
- Procédure de dépôt du permis de construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Emprise au sol du bâtiment	environ 15 373 m ² (dont environ 13 824 m ² de stockage)
Surface du terrain	environ 36 468 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

ZAC DU PLESSIS SAUCOURT

Commune de TIGERY (91)

Coordonnées géographiques¹

Long. 2 ° 31 ' 10 " E Lat. 48 ° 37 ' 57 " N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5.1 Occupation des sols**Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?**

Le terrain fait partie de la nouvelle ZAC du Plessis Saucourt, en cours de commercialisation. Le terrain est actuellement entièrement affecté à l'usage agricole et a fait récemment l'objet d'investigations archéologiques

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU de Tigery dont le règlement a été approuvé le 28 février 2013.
La parcelle se situe en zone I Au Xb.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le territoire communal de Tigery est dans sa partie Nord intégré partiellement dans une ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique) de type II d'intérêt écologique : "Forêt de Sénart". Le projet n'est pas inclus dans cette ZNIEFF.
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement des grandes infrastructures routières de l'État dans le département de l'Essonne a été approuvé le 7 novembre 2012. Sont concernées la N104 et la N6.

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque Inondation : D'après le DDRM (Dossier Départemental des Risques Majeurs) de l'Essonne, la commune de Tigery fait partie des communes ayant fait l'objet d'arrêté CATNAT sans PPR prescrit ou approuvé.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé au sein de deux zones de répartition des eaux : - 03001 : Albi - 03006 : Champigny
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Après consultation de l'ARS, il n'y a aucun captage ou périmètre de protection de captage impactant la zone du projet.
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Parcelle projet située à 9,5 km au Nord-Est de la zone Natura 2000 Marais d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte. Au regard de la nature du projet (entrepôt logistique), de son implantation (ZAC) et de la distance par rapport à la zone Natura 2000, nous n'attendons pas d'impact sur cette zone protégée.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Absence de prélèvements dans le milieu naturel. L'alimentation en eau du projet se fera par le réseau public d'alimentation en eau potable (consommation sanitaire uniquement).
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site d'implantation est situé en dehors de zones naturelles sensibles et ne présente pas de sensibilité écologique particulière.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site d'implantation est situé en dehors de zones naturelles sensibles.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque inondation : D'après le DDRM (Dossier Départemental des Risques Majeurs) de l'Essonne, la commune de Tigery fait partie des communes ayant fait l'objet d'arrêté CATNAT sans PPR prescrit ou approuvé. La gestion des eaux du site sera contrôlée et n'aura pas d'impact sur l'environnement.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'aménagement du site occasionnera du bruit en phase chantier. Le fonctionnement de la zone induira du bruit liés au trafic des véhicules lourds et légers. Le bruit potentiellement engendré n'est pas en mesure de porter atteinte à la santé humaine.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est situé à proximité immédiate d'une voie routière générant du bruit lié au trafic (N104).
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Emissions lumineuses uniquement dues aux éclairages extérieurs des axes de circulation nécessaires pour garantir la sécurité des employés (éclairage de type lampadaires dirigés vers le sol).</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le site logistique disposera d'une chaufferie au gaz de faible puissance, les émissions atmosphériques seront faibles. Les rejets dans l'air seront également dus au trafic des poids-lourds.</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Rejets des eaux usées dans le réseau public d'assainissement avant traitement. Rejet des eaux pluviales de toitures et de voiries (après traitement).</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Production de déchets non dangereux principalement des déchets d'emballages: cartons, bois, plastiques.</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Pas d'autres projets connus sur la commune de Tigery.

La ZAC du Plessis Saucourt, dans laquelle se situe le projet, est en cours d'aménagement et les projets sont en cours de définition.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard du formulaire rempli mettant en avant l'absence de sensibilité environnementale, il n'apparaît pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une étude d'impact.

Les impacts générés par l'implantation de la société SCIPAG seront maîtrisés :

- les déchets générés seront évacués vers les filières adaptées;
- l'ensemble des eaux susceptibles d'être polluées seront récupérées;
- les rejets atmosphériques seront limités, la chaudière mise en place fera l'objet de contrôle périodique de combustion et d'émissions polluantes. Le combustible choisi (gaz) assure un bon rendement;
- les activités ne généreront pas d'impact sur le sol, il n'y aura pas de produits dangereux stockés sur le site.

De plus, un dossier enregistrement est réalisé conjointement au projet, incluant une partie d'évaluations d'incidences du projet.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

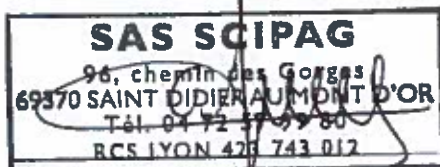
Fait à

St Didier au Mont d'or

le.

09 Août 2016

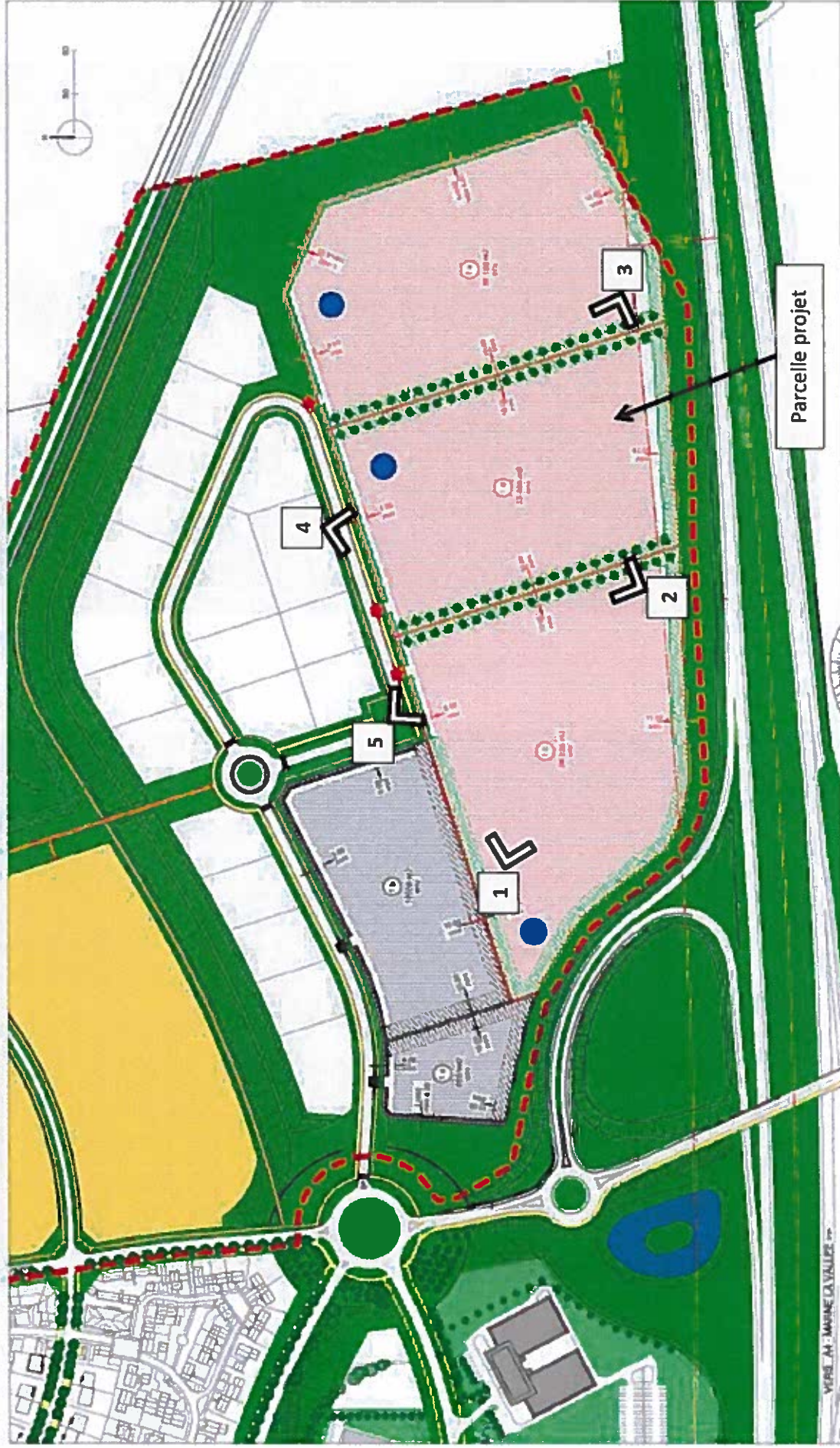
Signature





COMMUNE DE TIGERY - ZAC DU PI

	LIMITE DE LOT		RETEILLON DES E.P. pour une parcelle localisation du principe
	ZONE CONSTRUCTIBLE		ESPACE VERT PUBLIC
	ACCES AUTOMOBILES DU PRINCÉTY		ESPACE VERT PRIVE
	GRILLAGE		
	HAME		
	ESPACE PAYSAGER		
	PLANTATIONS ARBRES DE HAUTE TIGE		



Parcelle projet

Photo 1 (08/08/2016)



Photo 2 (08/08/2016)



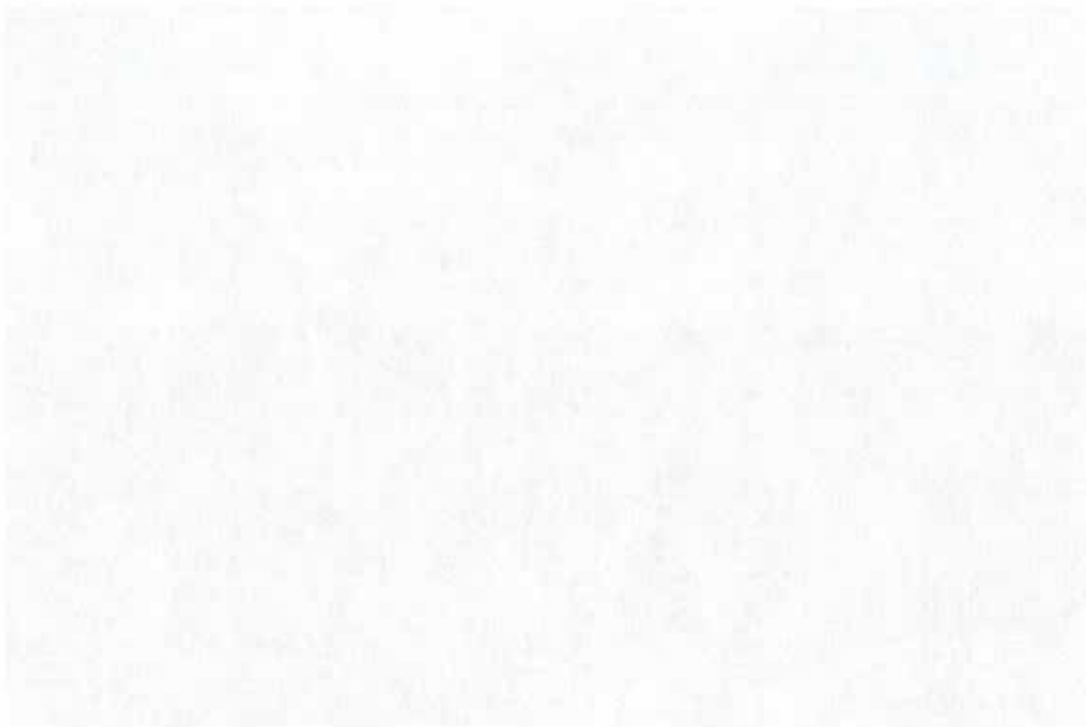
Photo 3 (08/08/2016)

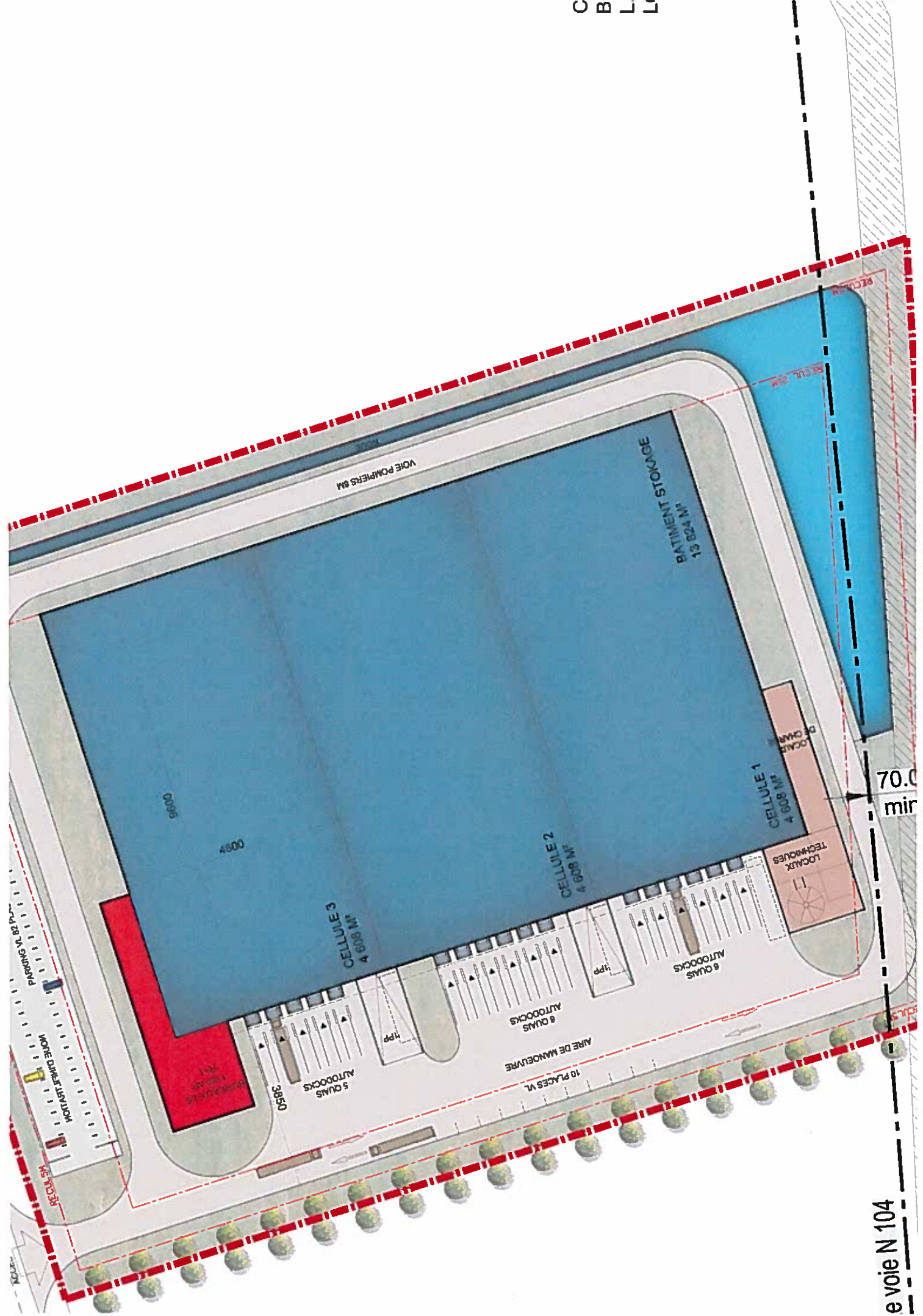


Photo 4 (08/08/2016)



Photo 5 (08/08/2016)





70.0 m

e voie N 104

